

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011 - ORDRE DU JOUR

SERVICES TECHNIQUES

- 11/118 - Vente d'une nacelle élévatrice
- 11/119 - Déclaration préalable relative à la rénovation de la façade de la bibliothèque située au 34/36 bld Gallieni
- 11/120 - Permis de construire relatif à la création d'un bâtiment modulaire situé 13, rue Jean Monnet
- 11/121 - Convention financière portant sur le partage des frais à engager dans le cadre du contentieux de contestation de la décision de refus de reconnaissance en état de catastrophe naturelle.
- 11/122 - Nouvelle dénomination des abords de l'Hôtel de Ville "Place Roland Nungesser"

JURIDIQUE

- 11/123 - PSR"convention d'utilisation avec la RATP"
- 11/124 - PSR"tarifs"

URBANISME

- 11/125 - Achat par la Ville de lots de copropriété sur la parcelle (G 8) située au 47 rue des Héros 39Nogentais
- 11/126 - Achat par la Ville d'une propriété située au 49 rue des Héros Nogentais (G 7)
- 11/127 - Modification du tableau des effectifs
- 11/128 - Mise à jour du tableau des effectifs suite à la refonte de la catégorie B issue des décrets n°2010-329 et 2010-330 du 22 mars 2010 (reclassement du cadre d'emplois des animateurs territoriaux et des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)
- 11/129 - Modification de la délibération n°11-5 du 27 janvier 2011 portant fixation du régime indemnitaire des agents relevant de la filière culturelle-secteur enseignement artistique
- 11/130 - Création d'une vacation au sein du service logement

AFFAIRES SCOLAIRES

- 11/131 - Avenant n°3 à la délégation de service public de la restauration collective avec la société Avenance Enseignement et Santé
- 11/132 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention tripartite passée avec la Région d'Ile de France et le lycée Branly
- 11/133 - Modification des tranches de quotient familial
- 11/134 - Révision des tarifs de la restauration scolaire
- 11/135 - Barème des prestations des accueils de loisirs

PETITE ENFANCE

- 11/136 - Avenant n°1 aux règlements de fonctionnement des structures d'accueil petite enfance portant sur l'alimentation proposée aux enfants

SPORTS

- 11/137 - Mise en place du quotient familial pour la tarification des diverses activités du service sportjeunesse et modification du Règlement Intérieur du CNI5

JEUNESSE

- 11/138 - Approbation de la convention entre la commune et la DDCS pour l'opération «Tous en club» 167

CULTUREL

- 11/139 - Fixation du tarif des emplacements de la "Foire aux Trouvailles" le dimanche 2 octobre 2011 et approbation du nouveau règlement
- 11/140 - Convention de cession des droits d'auteur. Réalisation d'un ouvrage sur l'histoire de la Commune de Nogent-sur-Marne

DIVERS

- 11/141 - Compte-rendu des décisions du maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T 187

OBJET: COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T

Par délibération n°08/37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la délibération n°09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au Conseil Municipal des différentes décisions prises dans le cadre de cette délégation. Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

LE RAPPORTEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles décisions du maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du L.2122-22 et L. 2122-23, C.G.C.T

Vu la délibération n°08/37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la délibération n°09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données:

N° 11-172 du 13 mai 2011 : PASSATION d'un marché adapté avec M. Laurent PLET, facteur d'orgues domicilié 22 rue Louis Maison à Troyes (10000), pour le relevage de l'orgue de l'église Saint-Saturnin (avec option décirage et remise en cire du buffet) moyennant un prix de 27004 € HT (32 296,78 € TTC).

N° 11-173 du 13 mai 2011 : MISE A DISPOSITION à titre gratuit d'un espace au profit de l'association Gourmandises Foraines domiciliée 28 rue Fragonard à Vitry-sur-Seine (94400), dans le cadre de sa participation au Festival de l'Oh! (vente de friandises et de boissons).

N° 11-174 du 16 mai 2011 : PASSATION d'un avenant au marché conclu avec la société CITADIA CONSEIL sise 110 Parc Athéna à Ollioules (83190) - pour des prestations d'études dans le cadre de la réalisation du PLU - actant de la modification des

modalités de paiement des prestations.

N°11-175 du 16 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec le Centre de Pleine Nature Lionel Terray sis Le Viaduc à Clécy (14570) pour l'organisation d'un séjour destiné à 19 jeunes âgés de 11 à 16 ans, du 10 au 12 juillet 2011, le prix de cette prestation (hébergement et activités sportives) s'élevant à 2 390,38 € TTC.

N° 11-176 du 16 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec la société T'CAF et MAMSEL sise Hameau des Ecuireuls au Vieux Boucau (40480) relative à l'organisation d'un séjour (hébergement en demi-pension) pour 8 jeunes âgés de 11 à 16 ans, du 4 au 7 juillet 2011, le prix de cette prestation s'élevant à 660 €.

189W 11-177 du 16 mai 2011 : APPROBATION d'un avenant résiliant la convention d'occupation précaire passée le 9 mars 2010 pour un logement d'urgence situé 10 ter avenue Victor Hugo à Nogent, l'occupant ayant été relogé

N° 11-178 du 16 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec M. Sébastien Castes domicilié à Labenne (40530) relative à l'organisation d'une activité d'initiation à la pelote basque pour les jeunes durant leur séjour au Vieux Boucau, le montant de cette prestation s'élevant à 84 €.

N° 11-179 du 17 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec Billabong Surfschool sise avenue des Sables d'Or, plage des Sablères au Vieux-Boucau relative à l'organisation d'activités sportives (surf, bodyboard, stand up paddle ...) pour les jeunes séjournant au Vieux-Boucau, le prix de ces prestations étant fixé à 388€TTC.

N° 11-180 du 17 mai 2011 : PASSATION d'un contrat avec l'association Studio de la Vallée domiciliée 9 avenue Ferdinand de Lesseps à Canet-en-Roussillon (66140) pour l'organisation d'une animation musicale avec l'orchestre Garden Party le 13 juillet 2011 au Port, le prix de cette prestation s'élevant à 4 878,26 € TTC.

N° 11-181 du 17 mai 2011 : PASSATION d'un contrat avec l'association Art Eveil située 43 rue des Cascades à Paris (75020) pour l'organisation d'un atelier à la bibliothèque municipale les 25 et 26 octobre 2011, le prix de cette prestation étant de 590€TTC.

N°11-182 du 17 mai 2011 : PASSATION d'un contrat avec la compagnie Le Nez au Vent domiciliée 27 rue de la Ferme à Saint-Maur-des-Fossés (94100) pour la présentation du spectacle « Respire! » à la bibliothèque, le 26 novembre 2011, au prix de 1 000 € TTC.

N° 11-183 du 18 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec l'association Age d'Or de France pour des séances de contes à la bibliothèque municipale au prix de 650 € (5 demi-journées).

N° 11-184 du 19 mai 2011 : RENOUVELLEMENT pour une durée de 3 ans de la convention passée avec l'association «Les Moineaux du Val de Marne, Petits Chanteurs de Nogent-sur-Marne », portant sur la mise à disposition à titre gratuit de divers locaux situés 3 rue Dagobert à Nogent, l'association s'acquittant du paiement des charges fixées à 240 € / trimestre.

N° 11-185 du 19 mai 2011 : PASSATION d'un marché avec la société SPORTEST sise 1 Le Moulin de la Chaussée à Saint-Philibert de Grand Lieu (44310) pour des prestations de contrôle des aires de jeux, des équipements sportifs ludiques et des revêtements de sécurité, arrêté selon les montants suivants:

- partie globale et forfaitaire annuelle (contrôle régulier): 6400 € HT (7654,40 € TTC)
- partie à bons de commandes: montant maximum annuel fixé à 6 000 € TTC

L'arrêté 11-150 du 5 mai 2011 autorisant la passation du contrat est annulé en ce qu'il ne mentionnait pas la partie forfaitaire du marché.

N° 11-186 du 20 mai 2011 : PASSATION d'un marché avec la société TIME FRANCE domiciliée ZI Sud, rue des Coutures à Torcy (77200), pour l'acquisition d'une nacelle au prix de 60 890 € HT (72 824,44 € TTC) et l'exécution de prestations de maintenance corrective et préventive estimées à 5000 € HT/ an au maximum.

190N° 11-187 du 23 mai 2011 : SORTIE de la liste du patrimoine communal du vélo électrique de marque ISO, affecté au service du prêt à domicile de la Bibliothèque, dérobé le 10

août 2010.

N° 11-188 du 23 mai 2011 : APPROBATION de la convention à passer avec la société HALLUCINE sise 21 rue Nicolas Copernic à Chambly (60230) pour la projection en plein air du film « Willie Wonka et la chocolaterie» le 24 juin 2011, le montant de la prestation s'élevant à 2743 € TTC.

N°11-189 du 24 mai 2011 : ANNULÉ

N° 11-190 du 24 mai 2011 : MISE A DISPOSITION à titre gratuit d'un espace au Théâtre de Verdure au profit de l'association Ma Famille c'est la tienne, domiciliée à la Maison des Associations 5-9 rue Anquetil à Nogent, pour la présentation d'un spectacle de « contes d'Afrique» le 5 juin 2011.

N° 11-191 du 24 mai 2011 : MISE EN DECHARGE à titre gratuit d'un véhicule Hyundai H1 affecté à la régie Voirie, chez le ferrailleur Roche situé chemin de Bois Gallon à Fontenay-sous-Bois (94120).

N° 11-192 du 25 mai 2011 : PASSATION d'une convention avec l'association France Lyrique domiciliée 23 rue des Bons Enfants à Montgeron (91230) pour l'organisation du concert « Chapeau M. Trenet» à l'occasion de l'inauguration de l'hémicycle Charles Trénet au Port de plaisance, le montant de la prestation s'élevant à 3 869,25 € TTC.

N° 11-193 du 25 mai 2011 : APPROBATION de la convention à passer avec l'association Vivaldi a dit domiciliée 6 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance (93360), pour la réalisation de prestations d'accompagnement musical dans le cadre du conte musical préparé par les élèves de l'école élémentaire Guy Moquet et présenté à la Scène Watteau. Le montant de cette prestation s'élève à 2400 €.

N°11-194 du 25 mai 2011 : PASSATION d'un avenant n'a prorogeant d'une durée de 6 mois la convention signée le 19 octobre 2004 pour un logement d'urgence d'une superficie de 41 m², situé 73 boulevard de Strasbourg à Nogent.

N° 11-195 du 25 mai 2011 : PASSATION d'un avenant n'a prorogeant d'une durée de 6 mois la convention signée le 4 novembre 2004 pour un logement d'urgence d'une superficie de 62 m², situé 73 boulevard de Strasbourg à Nogent.

N° 11-196 du 25 mai 2011 : PASSATION d'un avenant au marché conclu avec la société GEOLIA, sise 3 rue des Clôtai à Champlan Longjumeau (91160) - pour la réalisation de travaux de carottage à l'hémicycle du Port - portant sur l'insertion d'un nouveau prix au bordereau initial des prix unitaires sans modification du montant total du marché.

N° 11-197 du 30 mai 2011 : APPROBATION de la convention à passer avec la Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques pour l'organisation de la manifestation Cinéma en Plein Air à la Maison d'Art Bernard Anthonioz (mise à disposition à titre gratuit de divers matériels).

N° 11-198 du 30 mai 2011 : PASSATION d'un contrat avec l'association Artemuse, domiciliée 8 square de la chevêche à Cesson (77242), pour l'organisation du spectacle « la légende du cocotier et autres contes de Tahiti» à la bibliothèque municipale, le 9 décembre 2011, moyennant un prix de 600 € TTC.

N° 11-199 du 6 juin 2011 : CREATION d'une régie de recettes au Conservatoire municipal pour l'encaissement du produit des droits d'inscription et de la location d'instruments de musique.

N° 11-200 du 7 juin 2011 : PASSATION d'un contrat avec la Sarl MEDIASMART, domiciliée 98 route de la Reine à Boulogne-Billancourt (92100), représentée par M. Laurent Grimault, son gérant, pour des prestations de maintenance technique du site internet de la Ville, le montant maximum de commandes étant fixé à 3 920 € HT (4 688,32 € TTC).

N° 11-201 du 10 juin 2011 : PASSATION d'un marché avec la société Aquadis Therclim sise 26 avenue Léopold Barré à Juvigny-sous-Andaine (61140), pour la réalisation de diagnostics techniques sanitaires dans les bâtiments communaux, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 48 000 € HT.

N° 11-202 du 10 juin 2011 : PASSATION de marchés pour la fourniture d'outils à mains

destinés au service des Espaces Verts avec les sociétés : .~
- GUILLEBERT, sise 3 rue Jules Verne à Ronchin (59790) pour le lot n°1 « outillages spécial jardins », le montant annuel de commandes étant estimé entre 3 000 et 15000 € HT.
- LEGALLAIS sise 7 rue d'Atalante à Hérouville-Saint-Clair (14200) pour le lot n°2 « petits outillages divers », le montant annuel de commandes étant estimé entre 1 000 et 4 000 € HT.
- JARDINS LOISIRS sise rue de la Butte du Moulin à Collegien (77090) pour le lot n° 3 (gros matériels spécial jardin », le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 25 000 € H.T.

Article 2: Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.
Dernier article:

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.
Et ont les membres présents signé après lecture,
Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Pour le Maire,
Le Conseiller Délégué